

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt

ARRÊTÉ

fixant la composition de la commission consultative paritaire nationale compétente à l'égard des assistants d'enseignement et de recherche contractuels des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 91-374 du 16 avril 1991 modifié fixant les dispositions applicables aux assistants d'enseignement et de recherche contractuels des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le résultat des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014 ;

Vu le résultat du tirage au sort qui s'est déroulé le 16 janvier 2015, en l'absence de votants lors du scrutin du 4 décembre 2014,

ARRÊTE

Article unique - Les représentants siégeant au sein de la commission consultative paritaire nationale compétente à l'égard des assistants d'enseignement et de recherche contractuels des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture instituée auprès de la secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt par l'arrêté du 10 février 2009 susvisé, sont désignés comme suit :

A - Représentants de l'administration

a) Membres titulaires :

- Madame Anne COILLAND, adjointe au sous-directeur de l'enseignement supérieur à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Monsieur Stéphane MARTINOT, directeur général de VetAgro Sup.

b) Membres suppléants :

- Madame Maryvonne de MAUREY, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général ;
- Monsieur Grégoire THOMAS, directeur général d'Agrocampus Ouest ;

B - Représentants du personnel

a) Membres titulaires :

- M. Jean-Yves DOUET, issu du tirage au sort,
- M. Guillaume BELBIS, issu du tirage au sort.

b) Membres suppléants :

- M. Vincent MAUFFRE, issu du tirage au sort,
- M. Jérôme SANTERRE, adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,

Fait le, 23 AVR. 2015

L'adjoint au sous-directeur
du développement professionnel
et des relations sociales

Grégoire JOURDAN